

Programme d'actions 2011-2013 de la Convention Territoriale du Pays de Guéret
Tableau financier prévisionnel recalé après signature de l'avenant à convention le 7 février 2011

*Document préparatoire à
la constitution des dossiers*

N°	Intitulé de l'action	Intitulé de la sous action	Maitre d'ouvrage	HT ou TTC	Dépense totale	Auto - financement	% Autofi	Etat CS	% Etat CS	Etat CT	% Etat CT	Région CS	% Région CS	Région CT	% Région CT	CG23 CS	% CG23 CS	CG23 CT	% CG23 CT	Europe (voir observations)	% Europe	Autres (voir observations)	% Autres	Observations convention territoriale Autres financements éventuellement mobilisables		
1	Animation du Pôle Local d'Accueil 2011-2013	1 - Animation	Pays de Guéret	TTC	100 000,00 €	20 000,00 €	20,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	50 000,00 €	50,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	30 000,00 €	30,00%	- €	0,00%	Région : intervention 50% Région / 30% FEADER mesure 321 A		
1	Animation du Pôle Local d'Accueil 2011-2013	2 - Forfait d'accompagnement	Pays de Guéret	TTC	22 500,00 €	4 500,00 €	20,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	18 000,00 €	80,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : forfait de 6 000 € / an		
2	Plan d'actions 2011-2013 du Pôle Local d'Accueil	1 - Rendez-vous en Limousin	Pays de Guéret	TTC	6 000,00 €	1 200,00 €	20,00%	1 800,00 €	30,00%	- €	0,00%	1 800,00 €	30,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	1 200,00 €	20,00%	Région : financement Etat-Région dans le cadre du CPER Grand Projet 8 Autres : porteurs de projets		
2	Plan d'actions 2011-2013 du Pôle Local d'Accueil	2 - Sensibilisation des jeunes	Pays de Guéret	TTC	3 000,00 €	600,00 €	20,00%	1 200,00 €	40,00%	- €	0,00%	1 200,00 €	40,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : financement Etat-Région dans le cadre du CPER Grand Projet 8		
2	Plan d'actions 2011-2013 du Pôle Local d'Accueil	3 - Accompagnement des publics ultramarins	Pays de Guéret	TTC	6 000,00 €	4 200,00 €	70,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	1 800,00 €	30,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention Département : sous réserve d'une concertation avec le Pôle Jeunesse et Solidarité		
2	Plan d'actions 2011-2013 du Pôle Local d'Accueil	4 - Sensibilisation et accueil des professionnels de santé	Pays de Guéret	TTC	6 000,00 €	6 000,00 €	100,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : sous réserve d'une coordination et en complément du niveau régional		
2	Plan d'actions 2011-2013 du Pôle Local d'Accueil	5 - Communication	Pays de Guéret	TTC	3 200,00 €	3 200,00 €	100,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : sous réserve que la communication se rattache à une action précise et de la pertinence des supports envisagés		
2	Plan d'actions 2011-2013 du Pôle Local d'Accueil	6 - Nouvelles actions 2012-2013	Pays de Guéret	TTC	20 000,00 €	20 000,00 €	100,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : financement Etat-Région dans le cadre du CPER Grand Projet 8		
3	Développement de l'espace "Maison de la Creuse"		Asso Maison de la Creuse	TTC	100 000,00 €	50 000,00 €	50,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	20 000,00 €	20,00%	30 000,00 €	30,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention Europe : Leader mesure 313		
4	Pôle Domotique et santé	1 - Animation du Centre de Ressources Domotiques : poste de chef de projet	CCGSV	TTC	140 000,00 €	56 000,00 €	40,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	14 000,00 €	10,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	70 000,00 €	50,00%	- €	0,00%	Région : action relevant pour l'année 2011 du Contrat de Pôle Structurant en cours (25% salaire chargé). Financement dégressif du poste : 15% en 2012, 5% en 2013 d'une dépense plafonnée (salaire chargé) à 70 000 € par an pour 1 ETP Cofinancement possible du poste par le FEADER 341 B.		
4	Pôle Domotique et santé	2 - Animation du Centre de Ressources Domotiques : poste d'adjoint au chef de projet	CCGSV	TTC	80 000,00 €	60 000,00 €	75,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	20 000,00 €	25,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : action relevant pour l'année 2011 du Contrat de Pôle Structurant en cours (25% salaire chargé). Pour les années 2012 et 2013, 25 % d'une dépense plafonnée (salaire chargé) à 40 000 € par an pour 1 ETP		
4	Pôle Domotique et santé	3 - Réalisation d'un démonstrateur de packs domotiques	CCGSV	HT	47 500,00 €	11 875,00 €	25,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	23 750,00 €	50,00%	11 875,00 €	25,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention Europe : FEDER le cas échéant		
5	Recherche de nouvelles ressources en eau		CCGSV	TTC	43 300,00 €	17 320,00 €	40,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	8 660,00 €	20,00%	- €	0,00%	17 320,00 €	40,00%	Région : dans l'attente des résultats du projet SILURES conduit au niveau régional par le BRGM Département : dans l'attente de la fin de l'étude SILURES Autres : ADEME le cas échéant		
6	Animation et assistance technique de la DCT	1 - Animation	Pays de Guéret	TTC	87 500,00 €	17 500,00 €	20,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	30 000,00 €	34,29%	- €	0,00%	- €	0,00%	8 750,00 €	10,00%	- €	0,00%	31 250,00 €	35,71%	Région : participation conformément à la convention DCT Autres : Etat FISAC		
6	Animation et assistance technique de la DCT	2 - Assistance technique 0,5 ETP	Pays de Guéret	TTC	52 000,00 €	29 500,00 €	56,73%	- €	0,00%	- €	0,00%	22 500,00 €	43,27%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : participation conformément à la convention DCT		
7	Diagnostic foncier prospectif	1 - Diagnostic	CCGSV	TTC	18 000,00 €	5 400,00 €	30,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	12 600,00 €	70,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : intervention dans le cadre du règlement régional "Diagnostic foncier" en vigueur au moment du dépôt du dossier. Subvention maximum de 15 000 € et plafonnée à 70 % du coût du diagnostic.		
7	Diagnostic foncier prospectif	2 - Mise en place d'outils de maîtrise foncière	CCGSV	TTC	18 000,00 €			- €	0,00%	- €	0,00%	- €	- €	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : sous réserve de la finalisation et du contenu du projet. Intervention dans le cadre du règlement sectoriel "maîtrise du foncier et projets territoriaux pour l'installation" en vigueur au moment du dépôt du projet.		
8	CFT : Animation de la Charte Forestière du Pays de Guéret		Pays de Guéret	TTC	132 058,00 €	35 068,24 €	26,56%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	- €	52 823,20 €	40,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	44 166,56 €	33,44%	- €	0,00%	Région : 40 % d'une dépense plafonnée (salaire chargé) à 65 000 € par an pour 1 ETP Cofinancement FEADER 341 A acté (40 % dépenses HT)		
9	CFT : poursuite des actions de communication liées à la mise en œuvre de la CFT		Pays de Guéret	TTC	22 000,00 €	11 000,00 €	50,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	- €	11 000,00 €	50,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%			
10	CFT - Mise en valeur des sites forestiers à vocation touristique	1 - Etudes préalables	Collectivités	HT	60 000,00 €	15 000,00 €	25,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	- €	30 000,00 €	50,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	15 000,00 €	25,00%	Autres : Département - crédits sectoriels		
10	CFT - Mise en valeur des sites forestiers à vocation touristique	2 - Travaux de mise en valeur des sites prioritaires	Collectivités	HT	125 000,00 €	56 250,00 €	45,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	- €	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	37 500,00 €	30,00%	31 250,00 €	25,00%	Région : sous réserve des conclusions des études, de l'éligibilité des projets et dans la limite des crédits disponibles Europe : FEDER Mesure 45 le cas échéant Autres : Département - crédits sectoriels
11	Signalisation touristique : tranche 3 Valorisation des parcours de découverte		CCGSV	HT	84 000,00 €	48 900,00 €	58,21%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	- €	9 900,00 €	11,79%	- €	0,00%	12 600,00 €	15,00%	12 600,00 €	15,00%	- €	0,00%	Région : 15% d'une dépense éligible estimée à 68 000 € hors dépenses liées à l'arboletum Europe : Leader mesure 313		
12	Mise en valeur du site naturel et historique de Malval : travaux		CC Deux Vallées, communes	HT	200 000,00 €			- €	0,00%	- €	0,00%	- €	- €	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	60 000,00 €	30,00%	12 000,00 €	6,00%	Région : sous réserve des conclusions de l'étude, de l'éligibilité du projet et dans la limite des crédits disponibles Europe : FEDER mesure 45 le cas échéant Autres : Département - crédits sectoriels		
13	Création d'un Musée de la Résistance et de la Déportation sur Guéret - phase 2	1 - Scénographie	Asso Dép des Amis du Musée de la Résistance	TTC	10 000,00 €	5 000,00 €	50,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	- €	- €	0,00%	- €	0,00%	5 000,00 €	50,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention Département : sous réserve d'un travail sur le portage du projet		
13	Création d'un Musée de la Résistance et de la Déportation sur Guéret - phase 2	2 - Investissements	Asso Dép des Amis du Musée de la Résistance	TTC	20 000,00 €	14 000,00 €	70,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	- €	- €	0,00%	- €	0,00%	6 000,00 €	30,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention Département : sous réserve d'un travail sur le portage du projet		
14	Création d'un parcours d'interprétation de la Ville de Guéret		CCGSV	HT	300 000,00 €			- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	30 000,00 €	10,00%	36 000,00 €	12,00%	- €	0,00%	Région : sous réserve de la finalisation et du contenu du projet Europe : Leader mesure 313		
15	Aménagement de la base fédérale La Graule Subaquatique		CC Marche Avenir	HT	180 000,00 €	54 000,00 €	30,00%	- €	0,00%	36 000,00 €	20,00%	27 000,00 €	15,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	36 000,00 €	20,00%	27 000,00 €	15,00%	- €	0,00%	Région : en attente de la finalisation et du contenu du projet Europe : FEADER 321 B 27000 €		

N°	Intitulé de l'action	Intitulé de la sous action	Maitre d'ouvrage	Montant HT	Montant TTC	Auto - financement	% Autofi	Etat CS	% Etat CS	Etat CT	% Etat CT	Région CS	% Région CS	Région CT	% Région CT	CG23 CS	% CG23 CS	CG23 CT	% CG23 CT	Europe (voir observations)	% Europe	Autres (voir observations)	% Autres	Observations convention territoriale
16	Amélioration des équipements pour la pratique des sports et loisirs de nature - phase 2	1 - Equipements	CCGSV	HT	255 000,00 €	102 000,00 €	40,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	38 250,00 €	15,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	38 250,00 €	15,00%	25 500,00 €	10,00%	51 000,00 €	20,00%	Europe : Leader mesure 313 Autres : CNDP Grand projet 8
16	Amélioration des équipements pour la pratique des sports et loisirs de nature - phase 2	2 - Promotion Communication	CCGSV	HT	15 000,00 €	12 000,00 €	80,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	3 000,00 €	20,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention Europe : Leader mesure 313
17	Amélioration de la mise en marché de l'offre touristique	1 - Animation	Offices de Tourisme	HT	- €	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	Région : convention de partenariat à mettre en place avec le CRT
17	Amélioration de la mise en marché de l'offre touristique	2 - Communication touristique	Pays de Guéret	TTC	30 000,00 €	24 000,00 €	80,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	6 000,00 €	20,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : convention de partenariat à mettre en place avec le CRT Département : l'intervention départementale porte sur le Guide de Pays
17	Amélioration de la mise en marché de l'offre touristique	3 - Mise en réseau des acteurs touristiques	Pays de Guéret	TTC	26 000,00 €	20 800,00 €	80,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	5 200,00 €	20,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : convention de partenariat à mettre en place avec le CRT Département : l'intervention départementale porte sur l'organisation d'Eductours
18	Aménagement d'un nouveau siège social de l'Office de Tourisme des 3 Lacs		CC Deux Vallées	HT	250 000,00 €	190 000,00 €	76,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	50 000,00 €	20,00%	10 000,00 €	4,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention Département : une réflexion autour de mutualisations avec l'office de tourisme de Guéret Saint-Vaury doit être réalisée Europe : Leader mesure 313
19	Mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial	1 - Phase 1 : Missions d'ingénierie	CCGSV	TTC	206 400,00 €	61 920,00 €	30,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	72 240,00 €	35,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	72 240,00 €	35,00%	Région : intervention dans le cadre du partenariat "Action Climat" Etat-Région-ADEME en vigueur au moment du dépôt du dossier. Action à conduire en lien avec le Schéma Régional Climat Air Energie Autres : ADEME
19	Mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial	2 - Phase 2 : Investissements des communes	Communes de la CCGSV	HT	330 000,00 €			- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	49 500,00 €	15,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : sous réserve des conclusions de l'étude et de l'éligibilité des dépenses
20	Etude pour l'intégration du site de Prébenoit dans le projet départemental d'Université du Paysage		Commune de Bétête	TTC	25 000,00 €	12 500,00 €	50,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	12 500,00 €	50,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : financement alternatif avec le Conseil Général de la Creuse Département : financement alternatif. En lien avec le projet d'Université du Paysage du Pays Ouest Creuse
21	CFT : Sensibilisation et prévention des déchets en forêt		CPIE	HT	28 205,00 €	28 205,00 €	100,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention
22	Reconduction du PRIG Habitat sur les cantons de Bonnat Châtelus-M.		SIVU Habitat Bonnat Châtelus-Malvaleix	TTC	81 850,00 €			- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	12 287,00 €	15,01%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : dans l'attente de la finalisation du nouveau règlement Energie - Habitat et du nouveau PRIG Département : 15 % plafonné à 7 200 € /an pour 1 ETP Autres : ANAH à définir
23	Dispositif d'amélioration de l'habitat privé à destination de l'efficacité énergétique et de la lutte contre l'habitat indigne		CCGSV	TTC	80 000,00 €			- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	10 650,00 €	13,31%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : dans l'attente de la finalisation du nouveau règlement Energie - Habitat et du nouveau PRIG Département : 15 % plafonné à 7 200 € /an pour 1 ETP Autres : ANAH à définir
24	Construction d'un complexe sportif à Bonnat	Achèvement du projet en 2011	CC Deux Vallées	HT	1 986 542,00 €	576 542,00 €	29,02%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	100 000,00 €	5,03%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	1 310 000,00 €	65,94%	Région : intervention forfaitaire à hauteur de 100 000 € - 2ème tranche financière. Principe acté dans la convention territoriale 2008-2010 Département : convention territoriale 2008-2010 Autres : convention territoriale 2008-2010 pour mémoire
25	Mission de programmation pour la réalisation d'une piscine avec espaces aquatiques et autres espaces de loisirs annexes		CCGSV	TTC	120 000,00 €	36 000,00 €	30,00%	- €	0,00%	24 000,00 €	20,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	24 000,00 €	20,00%	12 000,00 €	10,00%	24 000,00 €	20,00%	Région : financement sectoriel relevant du plan régional piscine, à solliciter hors convention territoriale Europe : Leader mesure 313/321 Autres : Région sectoriel plan piscine
26	Rénovation de la Chapelle de la Sénatorerie		Commune de Guéret	HT	110 000,00 €	77 000,00 €	70,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	33 000,00 €	30,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention
27	Création d'un Point Accueil Culture et Services - PACS à Bussière Dunoise	1 - Réhabilitation de locaux	Commune de Bussière Dunoise	HT	87 916,00 €	61 541,00 €	70,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	26 375,00 €	30,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : non sollicitée
27	Création d'un Point Accueil Culture et Services - PACS à Bussière Dunoise	2 - Aménagements intérieurs	Commune de Bussière Dunoise	HT	13 450,00 €	6 052,50 €	45,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	7 397,50 €	55,00%	- €	0,00%	Région : non sollicitée Europe : Leader mesure 321
28	Création d'une Maison des Services		CC La Petite Creuse	HT	408 649,50 €	156 245,76 €	38,23%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	47 747,10 €	11,68%	92 927,64 €	22,74%	111 729,00 €	27,34%	Région : non sollicitée Europe : FEADER 321 A Autres : FNADT 2008/10 : 81 729 € + subv. exc. : 30 000 €
29	Restructuration d'un Accueil de loisirs sur Jouhet		Commune de Guéret	HT	1 400 000,00 €	490 643,00 €	35,05%	- €	0,00%	350 000,00 €	25,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	190 500,00 €	13,61%	182 000,00 €	13,00%	186 857,00 €	13,35%	Région : action inscrite pour mémoire relevant du Contrat de Pôle Structurant en cours (intervention prévisionnelle à hauteur de 140 000 €, soit 10%) Département : enveloppe urbaine de Guéret. Le Département finance la maîtrise d'œuvre de cette opération sur la convention territoriale 2008-2010 à hauteur de 18 857 € Europe : Feader 321 B Autres : Région CPS 2008/10 + Département CT 2008/10 + CAF (28 000€)
30	Aménagement d'une structure multiaccueil pour la petite enfance	1 - ALSH	Commune de Saint Fiel	HT	178 771,00 €	53 631,00 €	30,00%	- €	0,00%	26 816,00 €	15,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	40 938,00 €	22,90%	53 632,00 €	30,00%	3 754,00 €	2,10%	Région : non sollicitée Département : le Département finance la maîtrise d'œuvre de cette opération dans le cadre de la convention territoriale 2008-2010 à hauteur de 3 754 € Europe : FEADER 321 B Autres : Département CT 2008-2010
30	Aménagement d'une structure multiaccueil pour la petite enfance	2 - Micro-crèche	Commune de Saint Fiel	HT	178 771,00 €	35 754,00 €	20,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	28 017,00 €	15,67%	- €	0,00%	115 000,00 €	64,33%	Région : non sollicitée Département : le Département finance la maîtrise d'œuvre de cette opération dans le cadre de la convention territoriale 2008-2010 à hauteur de 3 754 € Autres : CAF 111 246 € à solliciter + Dépt 3754 €
31	Création d'un Pôle de Santé sur l'Ouest du Pays de Guéret		Saint Vaury, La Celle Dunoise, Bussière Dunoise, St Sulpice le G.	HT	1 200 000,00 €			- €	0,00%	148 000,00 €	12,33%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	300 000,00 €	25,00%	50 000,00 €	4,17%	Région : dans l'attente du résultat de l'étude en cours et après validation du projet par la commission régionale d'examen. Cofinancement possible par le FEADER 321 A dans la limite de 60% d'aides publiques Europe : FEADER 321 A Autres : ARS FIQCS national 50 000 € non compris Région à solliciter le cas échéant + Etat DETR

N°	Intitulé de l'action	Intitulé de la sous action	Maitre d'ouvrage	Montant HT	Montant TTC	Auto - financement	% Autofi	Etat CS	% Etat CS	Etat CT	% Etat CT	Région CS	% Région CS	Région CT	% Région CT	CG23 CS	% CG23 CS	CG23 CT	% CG23 CT	Europe (voir observations)	% Europe	Autres (voir observations)	% Autres	Observations convention territoriale					
32	Création d'une MSP au Nord du Pays de Guéret			HT	2 200 000,00 €			- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	300 000,00 €	13,64%	50 000,00 €	2,27%	Région : dans l'attente du résultat de la phase 3 de l'étude en cours (finalisation du projet de santé) et sous réserve de la validation du projet par la commission régionale d'examen. Cofinancement possible par le FEADER 321 A dans la limite de 60% d'aides publiques Europe : FEADER 321 A Autres : ARS FIQCS national 50 000 € non compris Région à solliciter le cas échéant + Etat FNADT régional 250 MSP + DFT2					
33	Appropriation des évolutions technologiques par la population - années 2011 - 2013		Pays de Guéret	TTC	121 500,00 €	60 225,00 €	49,57%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	15 075,00 €	12,41%	- €	0,00%	- €	0,00%	46 200,00 €	38,02%	- €	0,00%	Région : 15% d'une dépense éligible plafonnée à 100 500 € 1 ETP (salaire chargé + frais de déplacement relatifs aux missions d'incitation au au développement de l'usage du haut débit) Europe : LEADER mesure 331					
34	Développement de l'usage des TIC en faveur des services au public - Plan d'actions 2011-2013		Pays de Guéret	TTC	45 000,00 €	45 000,00 €	100,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention					
35	Création d'unités de vie intergénérationnelles	1 - Réhabilitation des logements	CC La Petite Creuse	HT	716 160,00 €	716 160,00 €	100,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention. Projet pouvant relever de financement FEDER (axe 5) dans le cadre d'une démarche de transfert via Ruract					
35	Création d'unités de vie intergénérationnelles	2 - Domotique	CC La Petite Creuse	HT	144 000,00 €	86 400,00 €	60,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	28 800,00 €	20,00%	28 800,00 €	20,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention. Projet pouvant relever de financement FEDER (axe 5) dans le cadre d'une démarche de transfert via Ruract Département : financement conditionné à un travail en concertation avec les services du Pôle Jeunesse et Solidarités Europe : possibilité LEADER mesure 321					
36	Construction de pavillons domotisés pour personnes dépendantes	1 - Construction des logements	CC Deux Vallées	HT	767 680,00 €	767 680,00 €	100,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention. Projet pouvant relever de financement FEDER (axe 5) dans le cadre d'une démarche de transfert via Ruract					
36	Construction de pavillons domotisés pour personnes dépendantes	2 - Domotique	CC Deux Vallées	HT	144 000,00 €	86 400,00 €	60,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	28 800,00 €	20,00%	28 800,00 €	20,00%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention. Projet pouvant relever de financement FEDER (axe 5) dans le cadre d'une démarche de transfert via Ruract Département : financement conditionné à un travail en concertation avec les services du Pôle Jeunesse et Solidarités Europe : possibilité LEADER mesure 321					
37	Mission d'ingénierie relatives au développement d'un ou plusieurs services de transport		CCGSV	TTC	120 000,00 €	24 000,00 €	20,00%	- €	0,00%	18 000,00 €	15,00%	18 000,00 €	15,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	12 000,00 €	10,00%	12 000,00 €	10,00%	36 000,00 €	30,00%	Région : intervention dans le cadre du règlement régional relatif aux transports, en vigueur au moment du dépôt du dossier Europe : Leader mesure 321 Autres : ADEME					
38	Réalisation d'études de définition et d'organisation d'un Pôle d'Echange Intermodal à partir de la gare SNCF de Guéret		CCGSV	TTC	80 000,00 €	16 000,00 €	20,00%	- €	0,00%	12 000,00 €	15,00%	12 000,00 €	15,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	12 000,00 €	15,00%	12 000,00 €	15,00%	16 000,00 €	20,00%	Région : intervention dans le cadre du règlement régional relatif aux transports, en vigueur au moment du dépôt du dossier Europe : Leader mesure 321 Autres : ADEME					
39	Réhabilitation de l'abattoir de volailles de l'ESAT		APAJH Le Masgerot	TTC	100 000,00 €	30 000,00 €	30,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	20 000,00 €	20,00%	30 000,00 €	30,00%	20 000,00 €	20,00%	Région : pas d'intervention Europe : Leader mesure 321 Autres : Etat ARS 20 000 €					
40	Recyclage de déchets informatiques et bureautiques		ADAPEI Le Clocher Dépenses à finaliser	HT	345 483,00 €	77 636,00 €	22,47%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	25 000,00 €	7,24%	30 000,00 €	8,68%	212 847,00 €	61,61%	Région : pas d'intervention Europe : Leader mesure 321 Autres : Etat (ARS, PPI) 194 847 € Sponsoring 18 000 €					
41	Animation du programme LEADER du Pays de Guéret	1 - Chef de projet	GAL Pays de Guéret	TTC	181 974,00 €	54 888,00 €	30,16%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	27 000,00 €	14,84%	- €	0,00%	- €	0,00%	100 086,00 €	55,00%	- €	0,00%	Région : 15% d'une dépense plafonnée (salaire chargé) à 60 000 € par an pour 1 ETP Europe : Leader mesure 431					
41	Animation du programme LEADER du Pays de Guéret	2 - Gestionnaire	GAL Pays de Guéret	TTC	133 413,00 €	46 536,00 €	34,88%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	13 500,00 €	10,12%	- €	0,00%	- €	0,00%	73 377,00 €	55,00%	- €	0,00%	Région : 15% d'une dépense plafonnée (salaire chargé) à 30 000 € par an pour 1 ETP					
41	Animation du programme LEADER du Pays de Guéret	3 - Frais de fonctionnement	GAL Pays de Guéret	TTC	60 000,00 €	29 392,50 €	48,99%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	30 607,50 €	51,01%	- €	0,00%	Région : pas d'intervention					
42	Mise en oeuvre du programme LEADER : projets en attente		Collectivités, associations	HT	534 489,00 €		0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	51 875,00 €	9,71%	293 969,00 €	55,00%	188 645,00 €	35,29%	Département : réserve pouvant servir de cofinancement à des actions innovantes financées dans le cadre du programme LEADER. Sous réserve d'une prolongation par avenant de la convention					
43	Animation de la Convention Territoriale 2011-2013	1 - Chef de projet Pays	Pays de Guéret	TTC	156 000,00 €	31 200,00 €	20,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	78 000,00 €	50,00%	- €	0,00%	46 800,00 €	30,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : 50 % d'une dépense plafonnée (salaire chargé) à 60 000 € par an pour 1 ETP					
43	Animation de la Convention Territoriale 2011-2013	2 - Assistant chef de projet Pays 0,5 ETP	Pays de Guéret	TTC	52 250,00 €	16 250,00 €	31,10%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	36 000,00 €	68,90%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : 80 % d'une dépense plafonnée (salaire chargé) à 30 000 € par an pour 1 ETP					
43	Animation de la Convention Territoriale 2011-2013	3 - Accompagnement territorial	Pays de Guéret	TTC	37 500,00 €	22 500,00 €	60,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	15 000,00 €	40,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	Région : 40 % d'une dépense éligible plafonnée à 37 500 € pour 3 ans					
Sous-total					14 837 061,50 €					3 000,00 €				614 816,00 €				303 590,00 €		422 298,20 €		- €		952 799,10 €		2 031 438,20 €		2 556 092,00 €	
TOTAL					14 837 061,50 €					617 816,00 €				725 888,20 €				952 799,10 €		2 031 438,20 €		2 556 092,00 €							
Reliquat Conseil Général de la Creuse																									Département : reliquats pouvant être utilisés pour abonder des actions qui se révéleraient être plus coûteuses ou financer des opérations qui s'inscriraient dans la continuité d'actions inscrites				
Solde non affecté Région Limousin (estimation Pays)																										Solde non affecté la Région Limousin : 1 789 120 € - (819 266,79 € engagés en 2008-10) - (725 888,20 € programmés sur 2011-13) = 243 965,01 €			
TOTAL GENERAL					14 837 061,50 €					617 816,00 €				969 853,21 €				1 041 060,00 €		2 031 438,20 €		2 556 092,00 €							
Total des subventions affectées au programme d'actions 2011-2013 de la convention territoriale																									2 628 729,21 €				
Total des subventions mobilisables pour les projets inscrits à ce programme d'actions																									7 216 259,41 €				

